

Assemblée villageoise Ombret

01
oct.

19H

École communale d'Ombret
Grand-Route, 50
4540 AMAY

**ASSEMBLEE
VILLAGEOISE
OMBRETOISE**



**RENDEZ-VOUS
À OMBRET !**





Ordre du jour

1. Introduction
2. Travaux
3. Environnement
4. Mobilité
5. Événementiel
6. Patrimoines
7. Restons connectés
8. Ecole
9. Services au citoyen
10. Aménagement du territoire
11. Interpellations libres



1. Introduction

Le collège communal



Samuel Moiny, Bourgmestre

Sécurité, Ressources humaines, Population – état civil, Cultes,
Communication, Enseignement artistique, Urbanisme

Stéphane Darot, Echevin

Sport, Santé, Bien-être, Emploi

Janine Davignon, Echevine

Travaux, environnement, Bien-être animal

Le collège communal



Vinciane Sohet, Echevine

Enseignement, Jeunesse, Accueil temps libre, Participation
citoyenne

Lionel De Marco, Echevin

Festivités, Commerce, Finances

Jean-Louis Matagne, Echevin

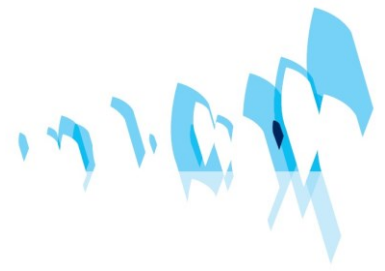
Patrimoines, Tourisme, Commémorations patriotiques

Le collège communal



Amandine Fraiture, Présidente du CPAS

Logement, Affaires sociales, Servibus



2.Travaux

Eglise d'Ombret

Partenariat public – privé

(en collaboration avec
Spazio Immo srl)

Rue des Prisonniers
Politiques



Eglise d'Ombret

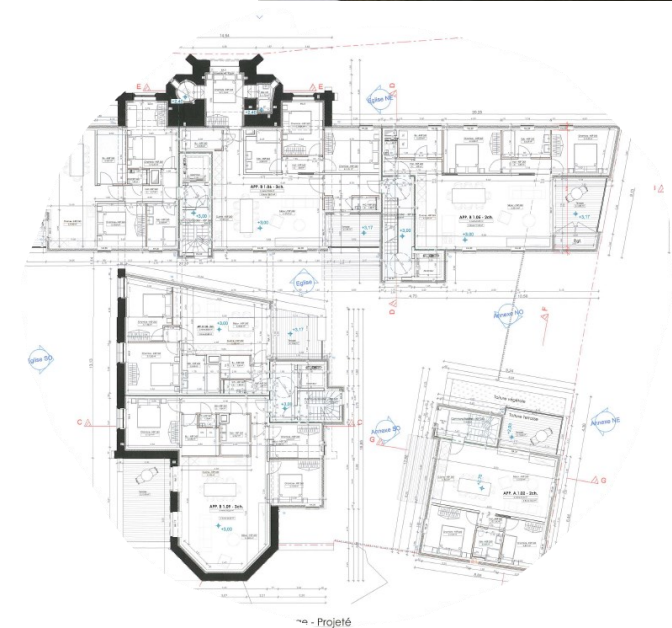
Partenariat public - privé

Rue des Prisonniers
Politiques

Création de 19 logements

Les 19 logements seront répartis comme suit:

- 8x 1 chambre
- 2x 2 chambres
- 7x 3 chambres
- 2x 4 chambres



Salle GrandFils



La salle n'est plus conforme :

- Installation électrique non conforme
- Sécurité incendie insuffisante
- issues de secours non conformes et absence de signalisation adaptée.



Salle GrandFils



may.be/en-un-clic-1/location-de-salles/

AMAY Ma commune Vivre à Amay Que faire ? Je suis En un clic

Accueil / En un clic / Location de salles

Location de salles

Salles communales Salles privées Annuaire des traiteurs amaytois

SALLES COMMUNALES Salles du gymnase d'Amay Salle du Viamont Verrière des Maîtres du feu

Attention de toutes les personnes et groupements désireux de louer ou occuper une salle

- un dossier de demande doit être rempli pour réaliser l'ensemble des formalités administratives ;
- l'ensemble des formalités liées à la demande de location/occupation (formulaire de demande, contrat, état des lieux, ...) doit être finalisé au plus tard 8 jours avant la date d'occupation ;
- l'ensemble des formalités liées à la demande de location/occupation doit être effectué par une personne physique ou morale (club, comité, association, etc.) et pour les clubs, comités ou groupements, par une personne physique ou morale (club, comité, association, etc.) ;
- le dossier de demande doit être complété par le responsable de la salle d'occupation.

Document question ou réservation : salles communes

Documents locations de salles

Formulaire de demande d'occupation des salles communales.pdf

Formulaire de demande d'occupation de salle.pdf

Salle « maison de la poésie »

En perspective à moyen terme ...réhabilitation du bâtiment en
salle polyvalente



Réfection de voirie Quel coût?



Il faut différencier les travaux d'entretien de voirie ou de réfection complète.

Les travaux d'entretien consistent à rénover la couche d'usure, les éléments usés en béton ainsi qu'à améliorer ponctuellement la situation des accotements. Le prix moyen au m² est compris entre 65 et 90 €/m².

Lors d'une réfection complète, les travaux réalisés englobent toute une série de paramètres :

- Un égout est-il présent ? Doit-on l'installer ou le rénover ?
- Y a-t-il des problèmes de stabilité ?
- Quels sont les problèmes de mobilité ? De vitesse ? De stationnement ? De circulation des vélos, des piétons ? D'aménagement de plantations...

En réalité, il s'agit de repenser l'utilisation de la voirie. Le prix moyen s'élève entre 450 et 550 €/m².

Bail d'entretien de voirie 2024



Réfection des voiries :

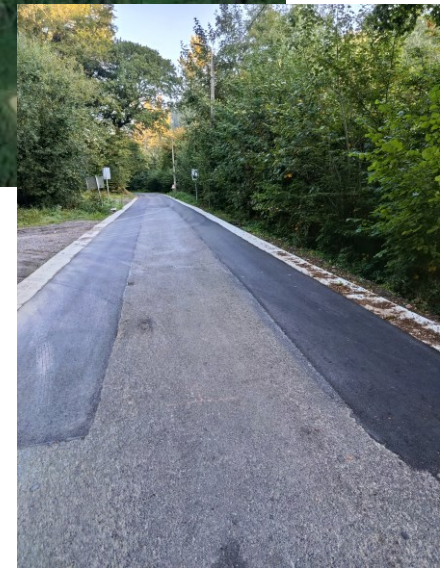
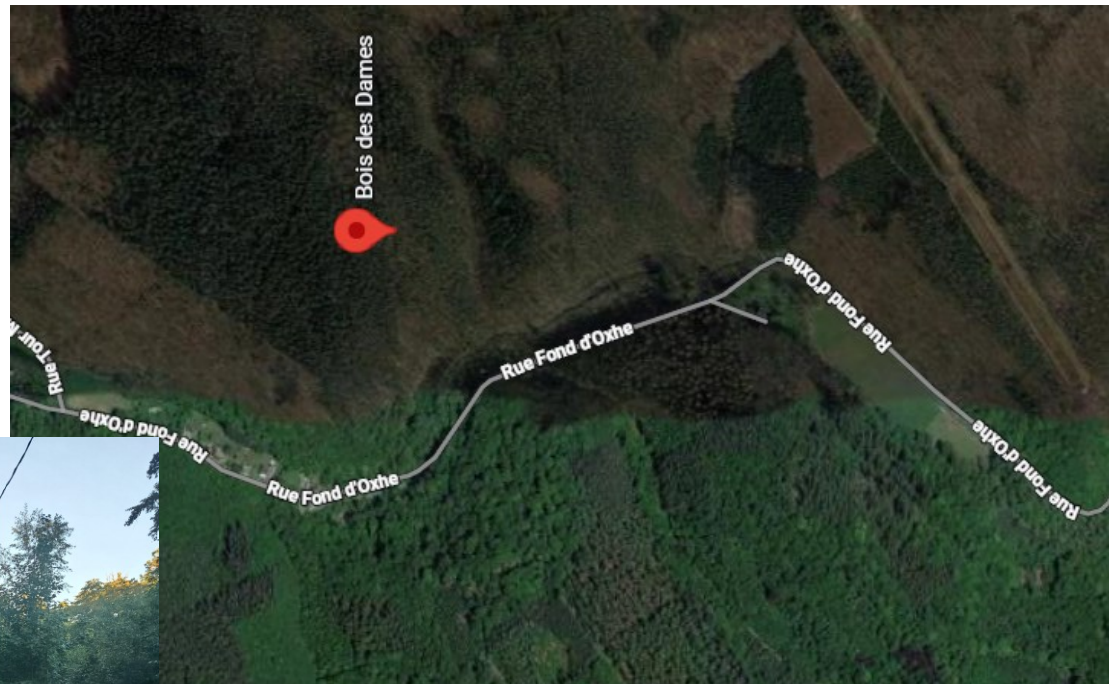
- Rue Gustave Robert
- Rue Trixhelette
- Rue du Cimetière
- Rue Fond Oxhe

Budget:

417.210 € TTC

**Soit 6622,5m² de voirie
qui seront rénovées.**

Focus sur la rue Fond d'Oxhe à Ombret



Longueur :	525m
Largeur moyenne :	1,2 m
Surface rénovée:	+ - 625 m ²
Prix moyen au m ² :	+ - 200,00€/m ²

Aménagement du cimetière d'Ombret

Réfection du mur de soutènement suite aux inondations de
2021

Avant



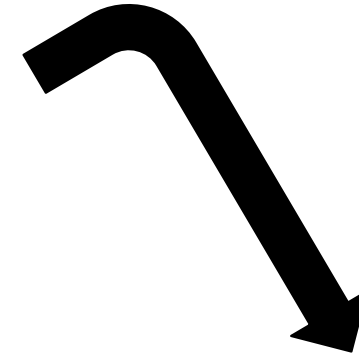
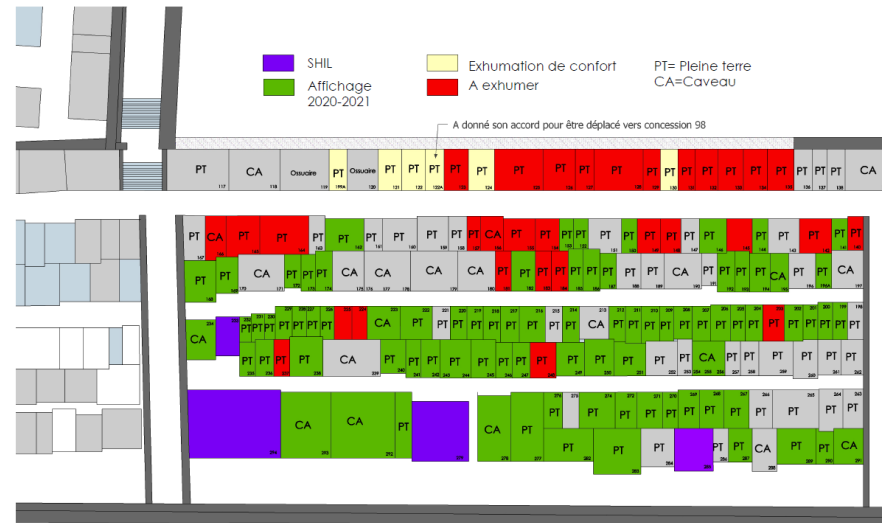
Pendant



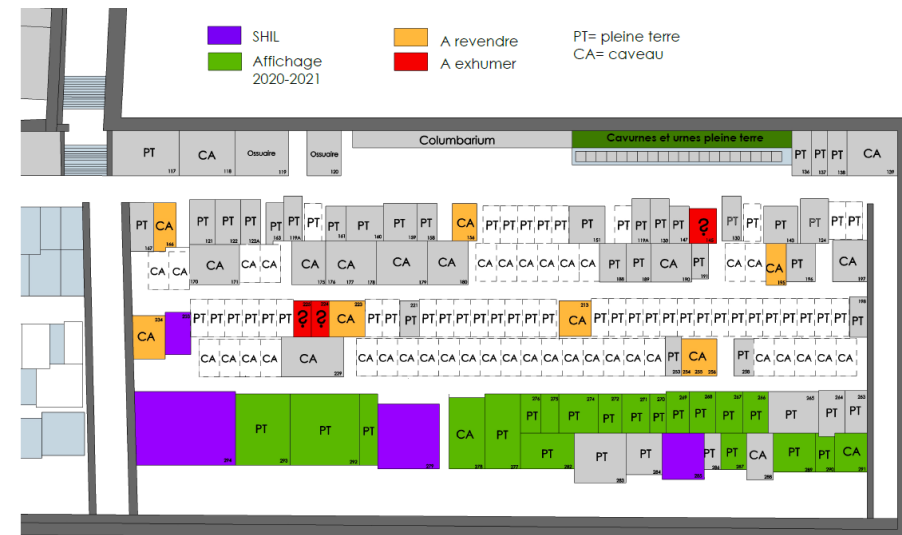
Maintenant



Aménagement du cimetière d'Ombret



- Assainissement de 230 corps
- Construction d'un mur de soutènement
- Création de deux ossuaires – en cours
(avec une stèle commémorative)
- Partie columbarium (+- 27 pièces)
- Partie caverne (+- 10 pièces)
- Pelouse de dispersion



Grand Route

Aménagement d'un drain le long des habitations inondées



Pose d'un drain de 270 mètres linéaires

Permet de réduire les écoulements
superficiels de la parcelle vers les
habitations





3. Environnement



Quelques exemples d'aménagements récents

Plantation symbolique de l'arbre

Novembre 2022 : dans le cadre de la plantation symbolique de l'arbre liée aux naissances de l'année (action annuelle)

=> Plantation d'un arbre (chêne) sur un terrain communal près du kiosque/pavillon + distribution d'un arbre à tous les jeunes parents



Point d'apport volontaire + bulles à verre

2025 :

Enfouissement d'un site de bulles à verre couplé à un point d'apport volontaire (compensation du passage à une collecte toutes les 2 semaines)

=> amélioration de la propreté publique



Sortie RN 90

Les bois d'Ombret

- Gestion forestière par le **Département Nature et Forêts** (Service Public de Wallonie)

Agent de triage :

M. David MULLENDER

- Statut de réserve naturelle et zone Natura 2000
- Balade forestière (départ pavillon)
 - Les poudingues
 - La pierre Falhotte
 - La lande à bruyère
 - Le point de vue
 - ...



Le site éclusier d'Ampsin-Neuville

Dans le cadre du chantier de mise à grand gabarit :

- La plus longue passe à poissons de Wallonie (700m)
- Un abri à martin pêcheur, une berge destinée aux hirondelles de rivage,...
- Une passerelle allongée et adaptée aux modes actifs pour relier Ombret et Ampsin
- Arbres replantés (sur les 2 rives) :
 - 16.680 arbres forestiers
 - 1.347 arbres hautes tiges



La propreté, l'affaire de tous !

- Rappel Règlement Général de Police (art.47) :

*Les riverains d'une voie publique (occupant ou à défaut d'occupant, le propriétaire) doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, **en parfait état de conservation et de propreté**, jusqu'au filet d'eau inclus.*

- Nettoyage de voirie



VS :



Les Bewapeurs d'Ombret

- Mouvement citoyen en faveur de l'amélioration du cadre de vie



Rampe du pont d'Ombret



Communication

- Entretien de bonnes relations de voisinage
- Privilégier l'info via l'e-mail du service Environnement (plutôt que les réseaux sociaux) :
 - direction.environnement@amay.be
(ou tél.: 085/31.66.15)
- Respect de la vie privée des agents
(travail difficile)



4 .Mobilité



Quelques exemples d'aménagements récents

Sécurisation abords des écoles

- Marquage de formes de couleur au sol

=> renforcement de la zone 30



Sens Unique Limité (SUL)

- 2025 : aménagement de rues en Sens Unique Limité (rue Les Communes)



Projet de réhabilitation du pont d'Ombret

- N696 = voirie du Service Public de Wallonie
- Suite 1^{ère} réunion :

Objectifs communs :

- => augmenter la sécurité de tous les usagers
- => améliorer la mobilité
- => intégrer les modes actifs



Problèmes de vitesse/trafic Grand-Route

- Fin 2023 : analyse de trafic Grand-Route.
Suivi : demande à la police d'inclure cette voirie régulièrement dans leur planning de contrôle de vitesse
- Nouvelle analyse prévue dans les prochaines semaines (comparatif avec l'ouverture du rond-point RNgo)
- Radar préventif

Moyenne quotidienne :

2 roues	Voiture	Poids lourd/long convoi	Total
45	575	48	668

Vitesse maximale enregistrée :

2 roues	Voiture	Poids lourd/long convoi
76 km/h (sam. 18/11 à 16h51)	105 km/h (sam. 18/11 à 12h44)	66 km/h (lun. 13/11 à 18h33)

Vitesse moyenne :

2 roues	Voiture	Poids lourd/long convoi	Moyenne
28 km/h	45,2 km/h	39 km/h	43,55 km/h

Vitesse moyenne **sans les 2 roues** : 44,7 km/h

V85 = 55 km/h

(V85 = vitesse en-dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules mesurés)



5. Événementiel



Pour tout évènement public

Contact

Service *Festivités*

festivités-commerce@amay.be – 085 31 44 48

Chaussée Roosevelt 10 (Office du Tourisme)



6. Patrimoines



bibliotheca.amay.be



[Se connecter](#)

[Accueil](#)

[Notre histoire ▼](#)

[Petit patrimoine populaire wallon ▼](#)

[Patrimoines ▼](#)

[Explorer](#)

Recherche

Rechercher

[Accueil](#)

Bibliothèque numérique d'Amay

Découvrez l'histoire et le patrimoine amaytois !

Bienvenue

Bibliotheca est une base de données numériques permettant au public de découvrir l'histoire d'Amay et son patrimoine au travers de documents et photos. Ce projet a été entrepris dans l'optique de préserver les éléments qui enrichissent notre commune, mais également de sensibiliser les citoyens aux richesses patrimoniales qui les entourent. De ce fait, des rubriques ont été intégrées pour offrir une perspective plus complète de la richesse de notre Commune.

Histoire et patrimoine

Amay est occupée depuis l'époque du Néolithique et n'a cessé de se renouveler depuis.

Nous vous proposons de découvrir notre commune à travers les âges et son patrimoine pluriel : immobilier, monumental, religieux, rural, naturel...

Vous aurez également accès à des documents écrits par des Amaytois dont les recherches permettent d'observer notre commune sous un regard différent.

Un projet citoyen

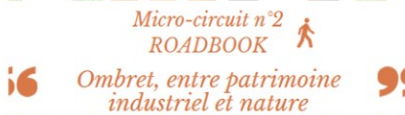
Ce projet de numérisation et d'accès à l'information demande un travail considérable. Afin de rendre ce site le plus exhaustif possible, des dons de documents sont les bienvenus. N'hésitez pas à consulter le site régulièrement.

Aussi, il se peut que nous manquions d'informations concernant certains éléments de notre patrimoine. Nous serions donc heureux de faire contact avec les citoyens qui, nous en sommes persuadés, possèdent un autre regard sur la commune qui les a vus naître.

À ce titre, nous mettons à votre disposition un formulaire en bas de chaque page par lequel vous pourrez nous faire part d'informations supplémentaires ou d'une volonté de contribuer à l'enrichissement de cette base de données.

Les documents que vous voudrez bien nous prêter seront traités avec le plus grand soin lors de leur numérisation et rendus à leurs propriétaires.

Bonne découverte !



AVEC LA COLLABORATION DE L'OFFICE DU TOURISME D'AMAY



7. Restons connectés

Nos moyens de communication

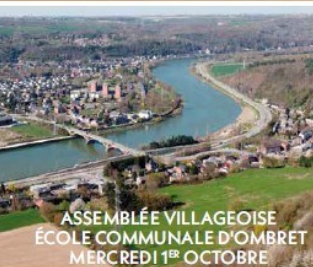
Bulletin communal

Infor'Ama

Votre bulletin communal



DÉMOLITION DES TOURS
DE REFROIDISSEMENT DE TIHANGE 1 ET 2 :
UN CHANTIER D'ENVERGURE



ASSEMBLÉE VILLAGEOISE
ÉCOLE COMMUNALE D'OMBRET
MERCREDI 1^{ER} OCTOBRE



PORTES OUVERTES
À LA PAIX-DIEU
DIMANCHE 12 OCTOBRE

N° 116
OCTOBRE 2025
www.amay.be

Edito
Registre des étoiles
Régiment Tausacien
Bataille d'Halloween
Un petit bout d'histoire - Appel à souscription
Dans nos écoles

2 - 3

Démantèlement
tours Tihange 1 et 2

4 - 5

Info Santé
Portes ouvertes à la Paix-Dieu
Assemblée villageoise Amptinoise - Nuit de
l'Obscurité - Tribune politique
État-Civil / Agenda

6 - 7 - 8

l'actu Infor'Ama

Votre bulletin communal

Fêtes de Wallonie amaytoises



12, 13 & 14 septembre 2025

sur la Grand-Place d'Amay

 Apero des Amaytois  Animation musicale Les Frateili  Remise des Mérites sportifs  Matinée de rencontre  Tournoi de pétanque tout-terrain  Cinéma plein air	 Rando ludique  Brocante vide-greniers  Animations de rue  Balade vélo familiale & compétition VTT  Concert à la Collégiale  Journées du Patrimoine
---	--





EDITO

Tes chères Amaytoises, très chers Amaytois,

Ce vous est de prolonger l'été avec un événement festif qui a lieu du 12 au 14 septembre ?

Alors, rendez-vous à l'Apero des Amaytois le vendredi, la pâtisserie la Marielle le samedi, une journée familiale le dimanche et bien d'autres activités : le tout sous le signe de la convivialité.

Cette année, les Amaytoises changent de nom pour devenir les Fêtes de Wallonie amaytoises. Bien que le nom change, l'esprit reste le même : offrir un grand moment de fête, de partage et de rassemblement. La Commune souhaite offrir à tous ses habitants un week-end festif, familial, sportif et riche en découvertes.

L'objectif est clair : permettre à chaque habitant, qu'il soit Amaytois de toujours ou nouveau résident, de vivre un moment qui lui ressemble dans une ambiance festive au cœur de notre village, entouré des gens qu'il aime.

C'est aussi l'occasion de nous inscrire dans le cadre des Fêtes de Wallonie, un

moment où nous célébrons ce qui nous unit : une culture vivante, des traditions partagées, une histoire commune. Nous souhaitons faire découvrir notre beau village à travers un programme d'animations que vous pourrez découvrir dans les pages centrales de ce journal.

Ces fêtes rappellent que nous formons une communauté vivante, riche de sa diversité, de ses traditions et de son dynamisme. Elles sont l'occasion de renforcer notre sentiment d'appartenance à un village, à une histoire commune, à une culture partagée. C'est un moment où chacun peut, à sa manière, contribuer à faire vivre cet esprit familial et chaleureux qui fait la force d'Amay. Elles sont aussi l'occasion de participer aux Journées du Patrimoine qui se déroulent au même moment.

Alors, retrouvons-nous le week-end des 12, 13 et 14 septembre au cœur de notre village pour célébrer les Fêtes de Wallonie. Au plaisir de se croiser !

■ Lionel De Marco
Echevin des Festivités et de la Convivialité

N° 115
SEPTEMBRE 2025
www.amay.be

Transparence et accès à l'Info
Info santé
Coutils pour votre habitat
Je m'inscris au moment de la paix
Choi de mail à PATIS
Environnement

2 - 3
Fêtes de Wallonie amaytoises

4 - 5
Assemblée villageoise Ombres
Nouveautés dans vos démarches administratives - Irlande politique
Etat-Civil max / Accidents
PAEDIC fait passer notre / Agents

6 - 7 - 8

L'actu

Infor'Ama

Votre bulletin communal

25-26-27 JUILLET

AMABEACH

fête ses 15 ans!

EDITO

À Amay, bougez, vivez, respirez !

À Amay, le sport est plus qu'une activité : c'est une véritable culture de vie !

Grâce à ses infrastructures accessibles à tous : hall omnisports, terrains de football, espaces extérieurs (agora, pétanque, plaine de jeu de la Tour romaine)... notre Commune offre un environnement idéal pour pratiquer, progresser, se dépasser ou simplement se détendre. Les amoureux de nature ne sont pas oubliés : nos sentiers boisés et balisés, invitent au jogging, à la marche active ou aux balades sportives au cœur de paysages remarquables.

Sous l'impulsion d'Amasports, Amay vibre toute l'année au rythme d'événements sportifs popu-

laires et fédérateurs. Qui ne connaît pas l'Amabeach, cette fête sportive qui transforme notre commune le temps d'un week-end en terrain de compétitions mais également de détente? Ou encore la mythique course de caisses à savon, qui combine créativité, adrénaline et bonne humeur pour le plaisir de toute la famille ? Sans oublier l'initiation à de nouvelles pratiques comme ce fut le cas, notamment, pour le pickleball!

Mais ici, le sport ne vit aussi au service de la santé. Amay propose des activités adaptées pour tous les âges et tous les profils : sport après cancer, handisport, séances de gym douce encadrées par des professionnels... Autant d'initiatives qui permettent à chacun de retrouver confiance en son

corps, de préserver son bien-être et de maintenir un lien social essentiel.

À Amay, nous croyons que bouger, c'est vivre pleinement. Avec une offre sportive de qualité, un encadrement dynamique et un environnement naturel exceptionnel, notre commune est le terrain de jeu idéal pour toutes celles et ceux qui souhaitent conquiesquer sport, nature et santé.

À Amay, ensemble, bougeons pour notre bien-être !

■ Stéphane Darciot
Échevin des sports

N° 114
JUILN 2025

www.amay.be

Fête de la Pentecôte
Fécondes Reunies
Exhibition des terrains
Amay Soins

2 - 3

Fauchage tactile
Voyages du chasseur
Agenda touristique

4 - 5

RENDEZ-VOUS
SPORTIFS
AMATOIS

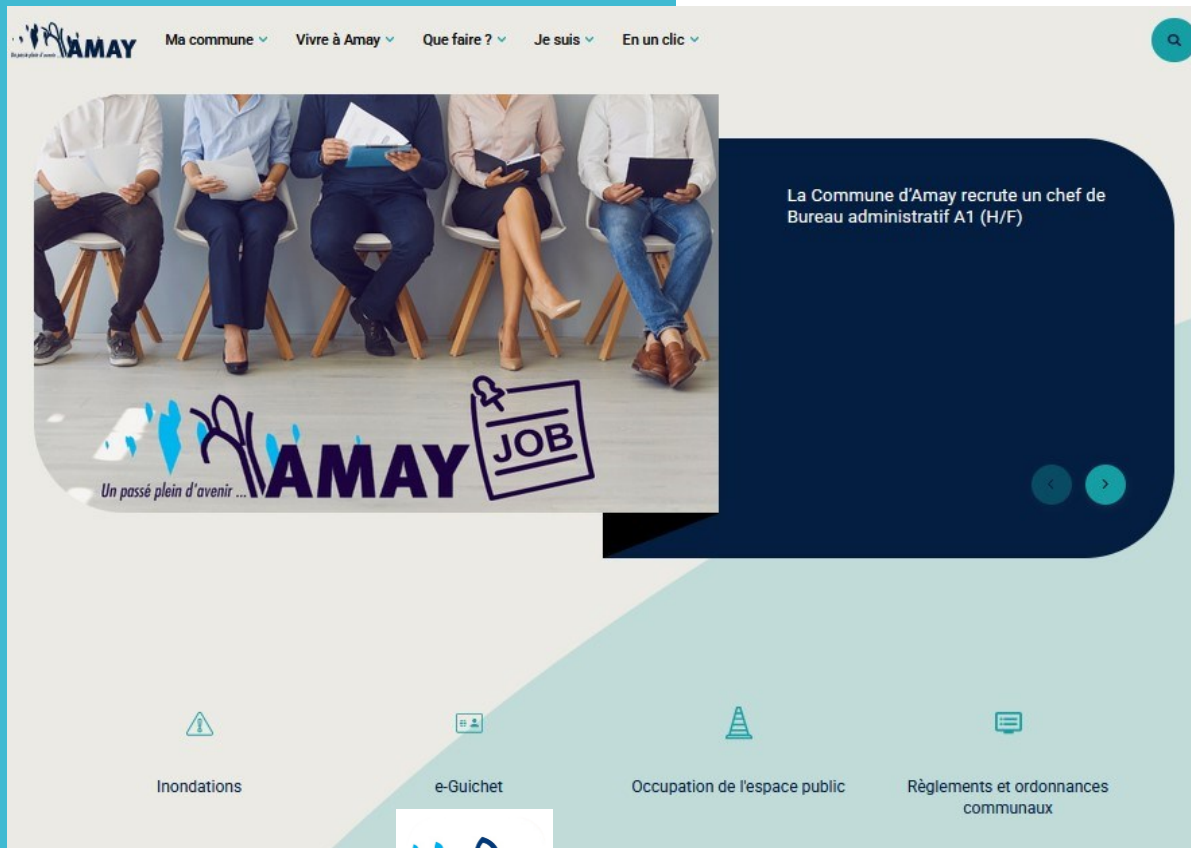
6 - 7

Pain loisés - Scénario solaires
Le point sur les inondations
Importeurs - Assemblée villageoise
d'Amay - Tribune politique
Eco-Civil - Agenda - Végétalisation

8-9-10-11-12

Nos moyens de communication

Site web : www.amay.be



Une application mobile

Téléchargez gratuitement
votre App mobile « **Amay** »
via Google Play ou l'App Store



& nos réseaux sociaux

- Facebook & Instagram

Votre voix compte : restez connectés et impliqués !



Ma commune ▾

Vivre à Amay ▾

Que faire ? ▾

Je suis ▾

En un clic ▾



Accueil / Vivre à Amay / Participation citoyenne / Les Assemblées villageoises

Les Assemblées villageoises



Les Assemblées villageoises, un espace d'échange et de dialogue pour tous !



Calendrier des Assemblées villageoises



Jehay



Ampsins



Ombret

Communication de crise

***Je ne panique pas
et j'adopte les
bons réflexes !***

Inscrivez-vous à Be-Alert :

1. Allez sur <http://be-alert.be/fr/>
2. Cliquez ensuite, en bas de la page, sur le bouton « Je m'inscris »
3. Suivez les instructions



Téléchargez l'application 112 sur votre téléphone mobile.

- localisation précise grâce à la géolocalisation,
- interface simple et rapide,
- possibilité de communiquer avec les services d'urgence sans avoir à composer le numéro.

GUIDE COMMUNAL POUR SE PRÉPARER AUX RISQUES D'INONDATION



QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION ?





8.Ecole communale

Présentation



- Contacts: 085/31.37.22 - ecole.jehay@amay.be

- Directrice : F. Bonnechère
- Directeur ff : Axel Vrijdaghs



Présentation

- 89 élèves : 17 en maternelle et 71 en primaire
- Une équipe soudée qui travaille en continuité et en co-enseignement une partie du temps.
- Un accueil extra-scolaire dynamique, qui réalise des projets avec les enfants durant le temps de l'accueil extrascolaire.
- Un nouveau comité scolaire (APéO), investi dans l'école, qui organise des activités lucratives au bénéfice de nos élèves et qui aide les enseignants lors des spectacles, fancy-fair ...
- Un nouveau bâtiment depuis 2022 qui contient 2 classes primaires et 2 classes maternelles.
- Une école orientée nouvelle technologie, avec des TBI dans les classes de P3/4/5/6, des tablettes et des ordinateurs pour réaliser des activités spécifiques.

Présentation

- Des enseignants formés pour les enfants qui ont des troubles d'apprentissage : tablettes, aménagements raisonnables ... L'équipe est soutenue par des professionnels détachés du Pôle Territorial Huy-Waremme, pour aider les enfants en classe.
- Un parking
- Une gratuité de l'enseignement privilégiée, avec des subsides supplémentaires afin de réaliser des activités variées, avec un impact financier réduit sur les familles.
- Une cour de récréation pour les enfants de maternelles, au calme et bien à eux, avec un espace vert et un potager.
- Une classe maternelle avec un apprentissage vertical.
- 4 classes primaires + un instituteur en soutien présent toute la semaine.

Activités

- Partenariats avec la Paix-Dieu, dans le cadre du projet « Proximity » :
 - Les enfants créent eux-mêmes des éléments afin de rendre la cour de récréation plus agréable. Dans le même-temps, ils se forment aux métiers manuels et technologiques, encadrés par des professionnels.
- Cette année, les enfants de 3/4/5/6 primaires participent à la semaine de la Sciences. Ils peuvent expérimenter, découvrir, tester ... toute une série de choses, en lien avec le thème annuel.
- Des classes de dépaysement en école (enfants de primaire). Des classes de dépaysement en école, c'est lorsque les classes d'une même implantation partent ensemble
- Bibliobus
- Beaucoup de sorties pédagogiques.
- Des suivis d'élèves avec collaborations externes (CPMS, Pôles, Logo, Ergo, ...)
- Des repas chauds gratuits pour tous les enfants de l'école.
- Participation au projet BeWapp, afin de travailler sur la propreté et la pollution à l'école.



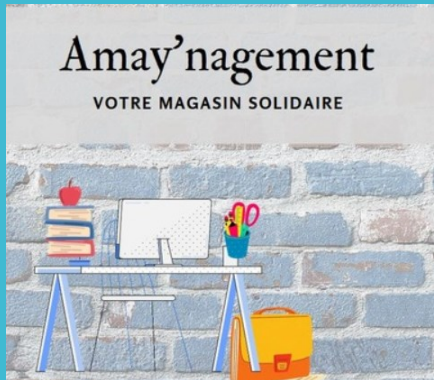
9.Services aux citoyens

Servibus - Servicourses



- **SERVIBUS:** service de transport de proximité (exclusivement sur Amay) pour les amaytois isolés, fragilisés, ... rencontrant des difficultés de mobilité
- Accès aux magasins d'alimentation et aux services
- Réservation du mardi au vendredi de 9h à 12h au 0494/516.543
- Coût du service : 0,50€/trajet (1€ Aller/Retour) – Carte de 10 voyages : 5 €
- **SERVICOURSES:** service donnant la possibilité de demander de réaliser des courses par notre chauffeur.
- Commandes faites au 085/830.820 ou 085/830.821 - Courses < 100€ - Coût du service : 4 €.
- Appel à bénévoles pour ce type de transport

Amay'nagement



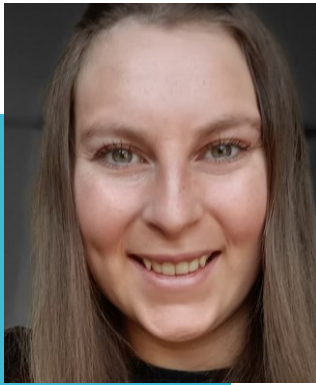
- Magasin de seconde main du Plan de Cohésion Sociale
- **Objectif : réemploi et éco-solidarité** : donner une deuxième vie à du mobilier, de la vaisselle et de la décoration, des habits pour enfants de 0 à 4 ans, des ustensiles de nurserie, du mobilier pour enfants ainsi que des jouets, livres, ... à prix TRES démocratiques.
- Chaussée Freddy Terwagne 76 (ancienne buvette de foot)
- Ouverture
 - ⇒ Dons: mardi de 14h à 16h sur rendez-vous au 085830811
 - ⇒ Achats: jeudi de 10 à 17h

Bibliothèque – Ludothèque



- Prêt de livres, bandes dessinées, documentaires, jeux, accès à internet
- Pass bibliothèque annuel (6€)
 - ⇒ Accès à toutes les bibliothèques du réseau
 - ⇒ Accès à un grand nombre de ressources numériques
- Place Gustave Rome 10 (ancienne gare d'Amay)
- Horaire:

Lundi :	de 10H à 12H et de 14H à 18H
Mardi :	de 13H à 18H
Mercredi :	de 13H à 19H
Jeudi :	fermé
Vendredi :	de 13H à 17H
Samedi :	de 9H à 13H



Amay Local Jeunes

Qu



- Educatrice Jeunesse: Juliette Onano - 0492/78.93.93
- Accueil de Jeunes de 12 à 21 ans résidant à Amay, inscription gratuite
- Rencontre des jeunes, les écouter sans les juger, les amener par des projets et des activités à devenir des citoyens responsables, autonomes, conscientisés et solidaires
- Aide pour CV et lettre de motivation, échanges, orientation scolaire, activités extérieures, jeux de société/vidéo, musique, films, ...
- Mise en place de projets: caisse à savon, marché de Noël, char de carnaval, fresque, ...
- Mercredi et 1 dimanche sur 2 de 14h à 18h
- Ecole communale des Tilleuls, rue de l'Hôpital 1



10. Aménagement du territoire

Missions du service urbanisme

- Permis d'urbanisme ;
- permis d'urbanisation (ex permis de lotir) ;
- permis d'environnement de classe 1 et 2 ;
- déclaration environnementale de classe 3 ;
- permis d'implantation commerciale ;
- permis unique (urbanisme + environnement) ;
- permis intégré (urbanisme + commercial + environnement) ;
- certificat d'urbanisme n°1 et n°2 ;
- renseignements notariaux ;
- infractions urbanistiques ;
- analyse des avant-projets ;
- renseignements urbanistiques aux citoyens ;
- organisation générale de la C.C.A.T.M.
- La Commune est en décentralisation depuis mai 1995 et possède un **Schéma de Développement Communal** ainsi qu'un Guide Communal d'Urbanisme et une **Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)**.

Grandes missions en cours

➤ Révision du schéma de développement communal de 1994 - obsolète

OBJECTIF :

- un nouveau schéma de développement communal pour 2026, en adaptant le schéma et ses annexes approuvé par le conseil communal du 23 septembre 2024 afin de répondre aux remarques du cabinet du ministre

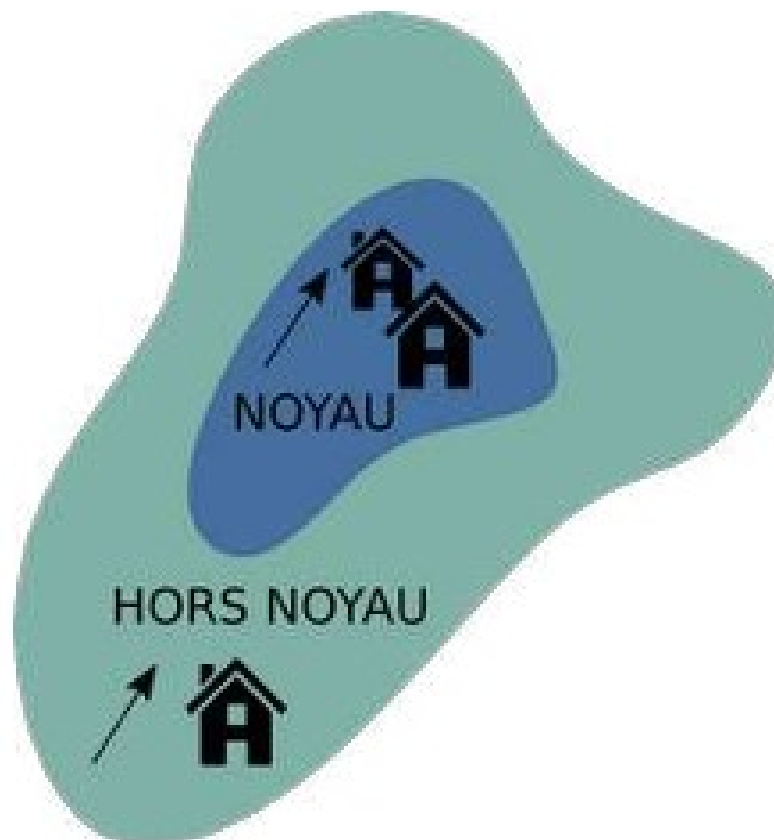
➤ Révision du guide communal d'urbanisme de 1995

OBJECTIF :

- Marché public de désignation d'un auteur de projet afin de commencer sa révision en 2025

Comment va s'urbaniser demain ?

Densification raisonnée



Une plus grande densité de logement dans les polarités telles que le centre d'Ampsin et d'Amay.

Une préservation des sols et terrains non urbanisés dans les territoires excentrés avec une densité nettement plus faible.

Grands axes

Ces enjeux ont par la suite été regroupés sous forme de **6 axes** sur lesquels la stratégie territoriale doit s'établir pour y répondre. Ces 6 axes sont la colonne vertébrale du document.

Valoriser les richesses naturelles, paysagères et bâties	Maîtriser l'urbanisation au regard des contraintes du territoire (juridiques, physiques, techniques, environnementales et paysagères)	Limiter l'étalement urbain et freiner l'artificialisation des sols	Répondre à la demande en logements accessibles à tous	Développer une mobilité priorisant les modes actifs et transports en commun	Accroître l'attractivité (économique, touristique, commerciale et servicielle) du territoire
RICHESSSES NATURELLES, PAYSAGÈRES ET BÂTIÉS)	CONTRAINTES	OPTIMISATION SPATIALE	LOGEMENTS	MOBILITÉ PACIFIÉE	ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE, COMMERCIALE ET SERVICIELLE

Objectifs stratégie territoriale

Objectifs

AXES	OBJECTIFS
OPTIMISATION SPATIALE	1. Assurer le développement de la polarité urbaine d'Amay-Ampsin et de la polarité villageoise d'Ombret en fonction de leur accès aux services, aux commerces et aux transports en commun 2. Développer une polarité excentrée autour du hall omnisports 3. Freiner l'artificialisation des terres en dehors des polarités 4. Inscrire l'axe structurant N617 dans un processus de mutabilité foncière
CONTRAINTES	5. Déconseiller l'urbanisation dans les espaces contraints 6. Intégrer la gestion de l'eau durablement dans chaque développement de projet
RICHESSSES NATURELLES, PAYSAGÈRES ET BÂTIES	7. Préserver les paysages remarquables qu'ils soient naturels ou bâtis 8. Renforcer le maillage écologique 9. Limiter l'urbanisation sur les terres forestières 10. Valoriser les activités agricoles durables et la préservation de leurs terres 11. Valoriser le patrimoine bâti classé et le cadre dans lequel il s'inscrit 12. Créer des aménagements paysagers en lien avec les cours d'eau
LOGEMENTS	13. Assurer la diversification de l'offre en logements accessibles à tous 14. Amplifier l'efficacité énergétique et la durabilité du bâti
ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE, COMMERCIALE ET SERVICIELLE	15. Développer de l'activité économique dans la ZACC sise entre la voie d'eau, son écluse et le chemin de fer en garantissant sa compatibilité avec le voisinage 16. Intégrer les surfaces commerciales au cadre bâti 17. Mailler le territoire d'espaces de convivialités pour ses habitants et ses touristes
MOBILITÉ PACIFIÉE	18. Développer un maillage de modes actifs pour compléter les liaisons manquantes entre les entités, les lieux touristiques et la gare d'Amay 19. Aménager une ou plusieurs poches de parking relais pour libérer la Grand-Place d'Amay du stationnement automobile

Et pour Ombret ? Quelques exemples

Comment mettre en œuvre son optimisation spatiale ?

- Assurer le développement de la polarité urbaine d'Amay-Ampsins et de la polarité villageoise d'Ombret en fonction de leur accès aux services, aux commerces et aux transports en commun

=> En développant des projets mixtes au sein de la polarité villageoise d'Ombret (mixité d'habitats, petits commerces et petits équipements) afin de renforcer la polarité.

- avec quel outil ? Transformer les SAR de fait en SAR de droit à Ombret afin d'initier la reconversion du village en véritable polarité villageoise

Comment aller vers une mobilité pacifiée?

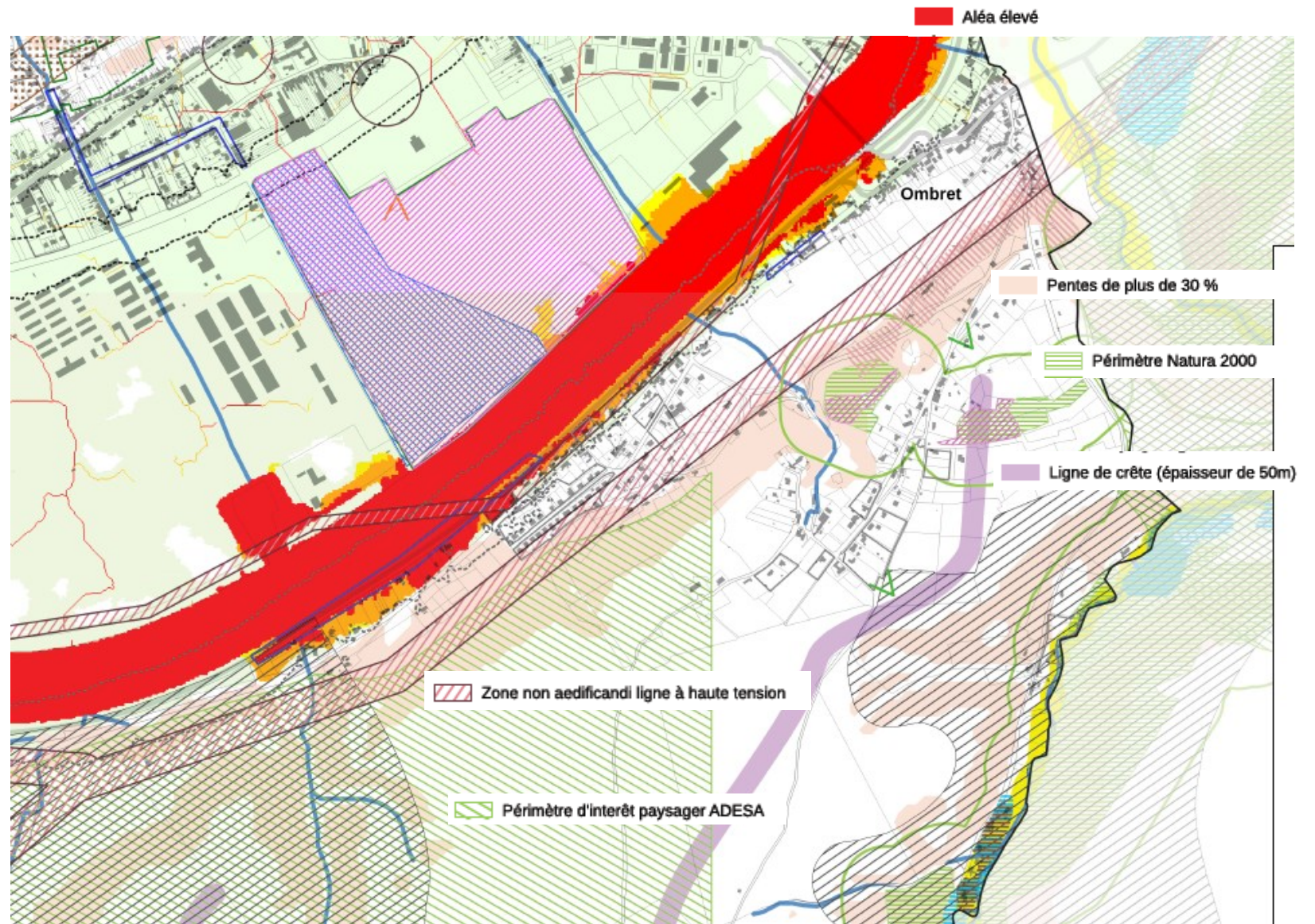
- Développer un maillage de modes actifs pour compléter les liaisons manquantes entre les entités, les lieux touristiques et la gare d'Amay

=> En développant un axe animé (HoReCa, services, équipements, espaces de convivialité, etc.) favorisant les modes actifs, entre le centre d'Amay et Ombret en passant par la gare et la gravière.

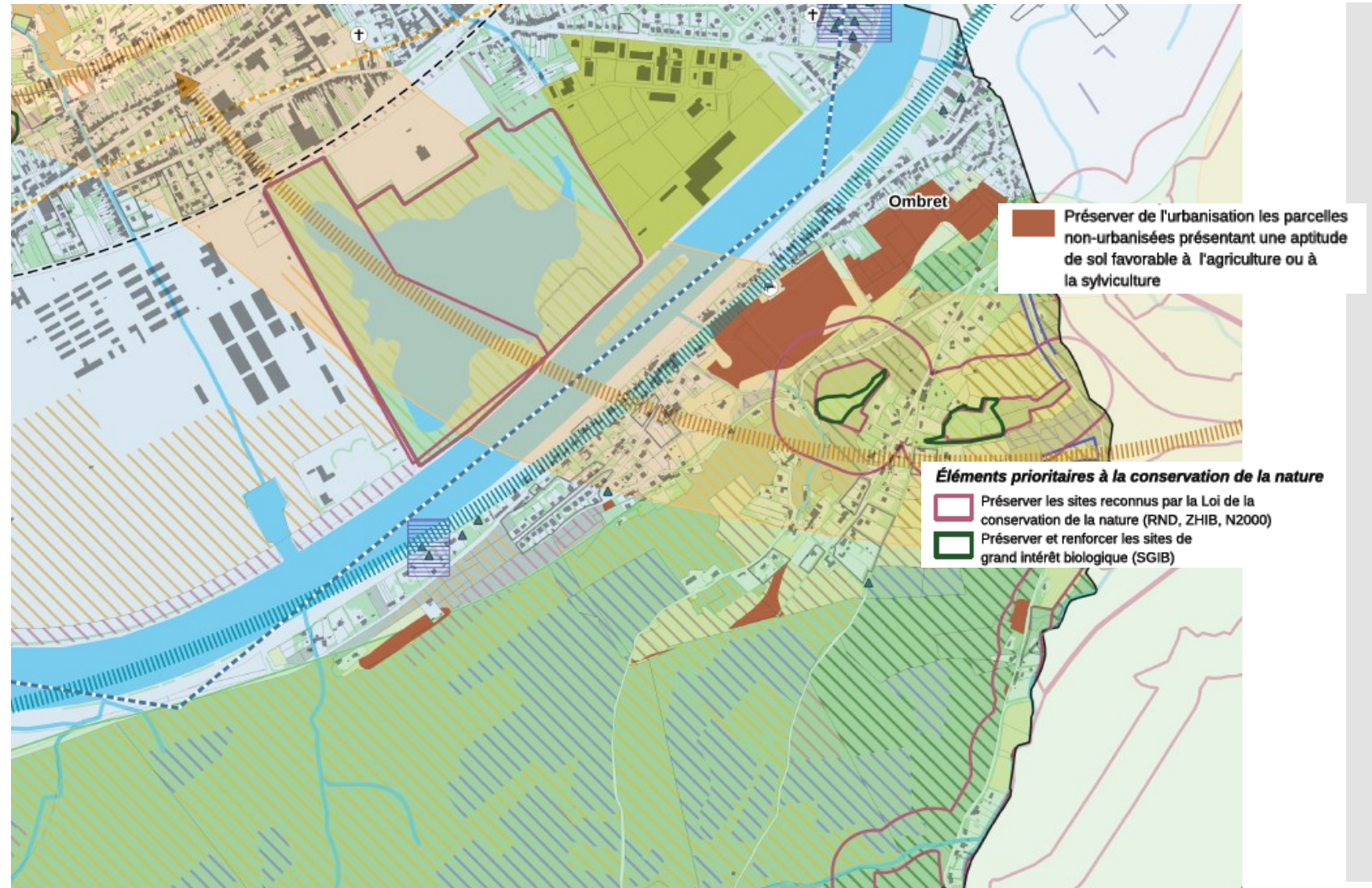
=> En sécurisant pour les modes actifs le pont d'Ombret.

- Avec quel outil ? En réalisant un plan Communal de Mobilité (PCM)

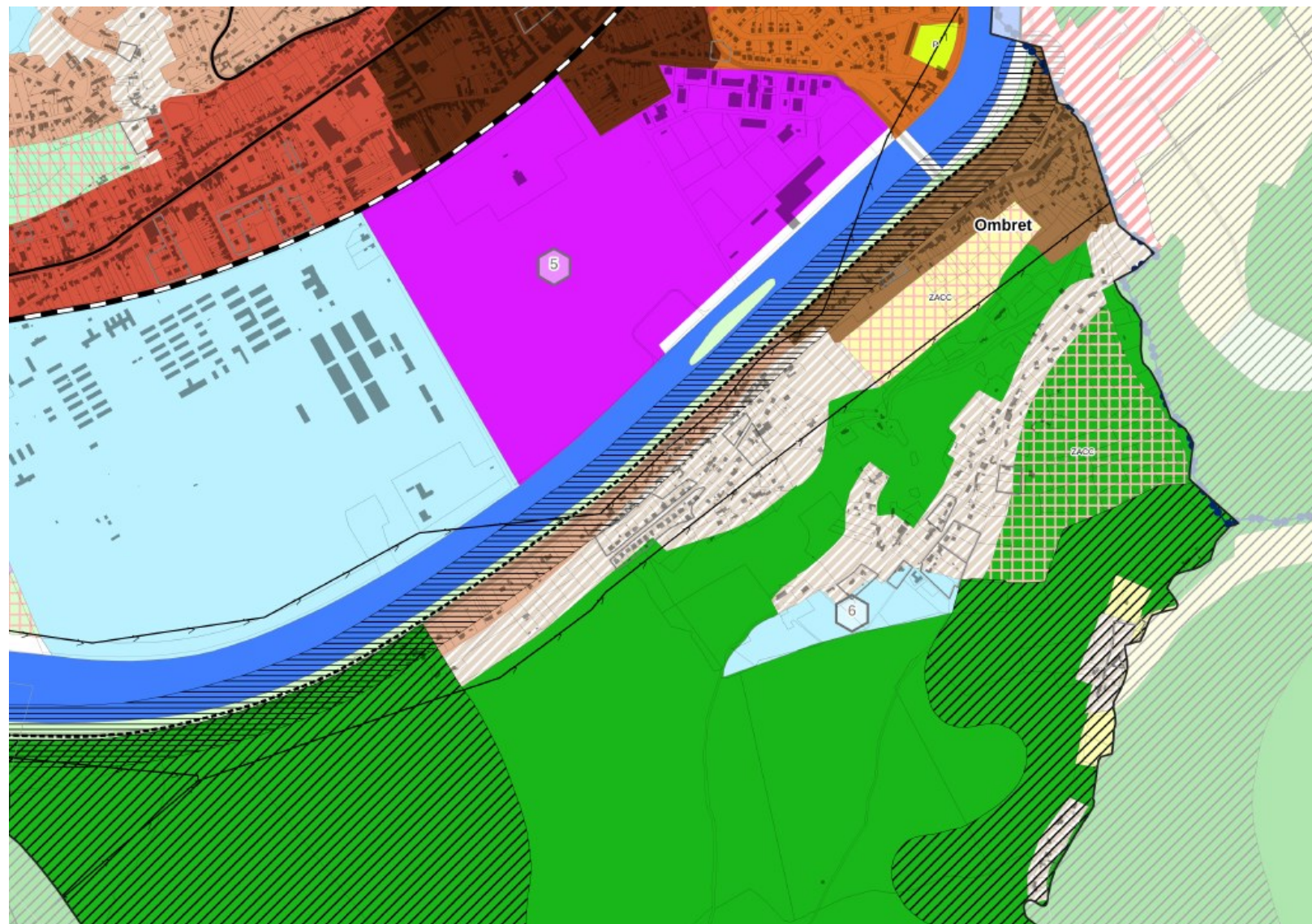
Carte des contraintes



Infrastructure verte et bleue



Structure territoriale Focus sur Ombret



Légende

Zones d'affectation urbanisable à destination résidentielle

-  Cœur de polarité urbaine
-  Espace multifonctionnel à densité élevée de polarité urbaine
-  Espace résidentiel à densité élevée de polarité urbaine
-  Polarité villageoise
-  Polarité excentrée multifonctionnelle en développement à moyenne densité
-  Espace résidentiel à densité moyenne
-  Espace résidentiel à faible densité
-  Espace résidentiel à haute valeur paysagère ou naturelle

Affectations proposées pour les ZACC

-  ZACC à vocation agricole
-  ZACC à vocation forestière
-  ZACC à vocation d'espace résidentiel à haute valeur paysagère ou naturelle
-  ZACC à vocation d'activité économique mixte
-  ZACC à vocation d'espace vert

Zones d'affectation au Plan de secteur

-  Activité économique mixte
-  Activité économique industrielle
-  Dépendances d'extraction
-  Eau
-  Services publics et équip. communaut.
-  Agricole
-  Forestière
-  Espaces verts
-  Naturelle
-  Parc

Périmètre de surimpression

-  Intérêt paysager
-  Intérêt culturel historique ou esthétique
-  Réserve

Tableau de synthèse

Nom	Affectation	Densité nette recommandée	Taille minimale de parcelle en cas de division (PUR)	Type de logements	Autres fonctions possibles	Divisions de bâtiments	Stationnement
Cœur de polarité urbaine Amay 	L'habitat et les fonctions structurantes	40 à 60 log/ha	80 m²	Immeuble d'appartements Maison mitoyenne Maison semi-mitoyenne	Services, équipements de tout type Petites entreprises, bureaux et artisanat	Possible avec un minimum de 70 m² par logement	Min. 1 empl. vélo / log. multiples Min. 1,25 empl. voiture / log. Min. 3 empl. voiture et 4 empl. vélo /100 m² SV ²³ (commerces) Min. 1,5 empl. voiture et 2 empl. vélo /100 m² SBP ²⁴ (autres fonctions)
Polarité villageoise 	L'habitat et des fonctions structurantes de proximité	20 à 35 log/ha	140 m²	Immeuble d'appartements Maison mitoyenne Maison semi-mitoyenne	Services de proximité, petits équipements	Déconseillée	Min. 1 empl. vélo / log. multiples Min. 1,5 empl. voiture / log. Min. 4 empl. voiture et 4 empl. vélo /100 m² SV (commerces) Min. 2 empl. voiture et 2 empl. vélo /100 m² SBP (autres fonctions)

Tableau de synthèse

Nom	Affectation	Densité nette recommandée	Taille minimale de parcelle en cas de division (PUR)	Type de logements	Autres fonctions possibles	Divisions de bâtiments	Stationnement
Espace résidentiel à densité moyenne 	Habitat	5 à 10 log/ha	500 m²	Maison mitoyenne Maison semi-mitoyenne Maison isolée	Déconseillé	Déconseillée	Min. 2 empl. voiture / log.
Espace résidentiel à faible densité 	Habitat	2 à 5 log/ha	1.000 m²	Maison isolée	Déconseillé	Déconseillée	Min. 2 empl. voiture / log.
Espace résidentiel à haute valeur paysagère ou naturelle 	Habitat	1 à 2 log/ha	2.500 m²	Maison isolée	Déconseillé	Déconseillée	Min. 2 empl. voiture / log.



11. Interpellations libres

Interpellations Modalités

- 1) Préciser votre rue (pour PV)
- 2) Maximum 3 minutes
- 3) Sujet d'intérêt général
- 4) En cas de recherches nécessaires pour répondre à la question, retour sera fait via le PV
- 5) Si le temps manque, la boîte à idée est disponible



Pour toute autre question - observation :

mail : administration.communale@amay.be

Tél : 085/830.800



Merci pour votre
attention !